



LE BROC

N° 2011-35

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/04/2011.

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	10
Votants	12

Vote pour	11
Vote contre	0
Abstention	1

L'an deux mille onze, le 21 avril à dix neuf heures, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Le BROC, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 15 avril 2011

PRESENTS : Mesdames et Messieurs TORNATORE - PAILLOTET – ESCRIOU – HEURA – FASOLA – KAIL – BENABEN – YACOUB – LACROIX – AUDIBERT

REPRESENTES : M. DUJON par Mme PAILLOTET – Mme FOURNY par M. KAIL

ABSENTES : Mmes BEUCHE – ROBERT – DE LA ROCCA

Secrétaire de séance : Mme FASOLA

REGIE MOULIN A HUILE

Vote du Budget Primitif 2011

Le Maire expose au Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2011, équilibré en dépenses et recettes, qui se composent comme suit :

- Fonctionnement	143 710.86 €
- Investissement	65 524.53 €

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2011 de la Régie du Moulin à Huile et les annexes budgétaires telles que présentées au budget.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extraire conforme,

Le Maire,

Emile TORNATORE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 21/04/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 21/04/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'état.